

REUNION **CONJONCTURES**

2e trimestre 2021

N°34- Octobre 2021

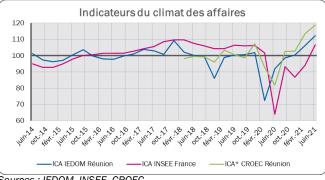
Rebond confirmé pour l'économie réunionnaise

Freinée en début d'année, l'économie réunionnaise a fortement rebondi au second trimestre 2021. Malgré restrictions administratives et maintenues par la pandémie de Covid-19, une majorité d'indicateurs a affiché des scores exceptionnels. certains ayant même dépassé leur niveau d'avant crise.

Rappelons que La Réunion, comme les autres territoires français, a bénéficié d'une assistance sans précédent par le biais de mesures nationales et régionales: fonds de soutien, prêts garantis, travail partiel, reports d'échéances fiscales et sociales... Au total, 1 454 M€ ont été injectés dans l'économie locale depuis le début de la crise, soit 7% du PIB réunionnais!

Eclairant tangiblement la situation macro-économique, le montant du chiffre d'affaires des entreprises réunionnaises déclarant la TVA a explosé de 19.7% en glissement annuel et montrait encore une amélioration de 3,2% par rapport au second trimestre 2019.

Confirmant les données statistiques générales, les indicateurs de climat des affaires, calculés par l'IEDOM ou le CROEC, décrivent une évolution favorable de l'économie réunionnaise au deuxième trimestre, bien mieux orientée que la tendance nationale.

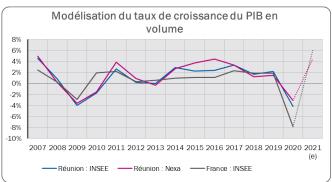


Sources: IEDOM, INSEE, CROEC

En réaction à un second trimestre 2020 éprouvant, les résultats doivent être analysés avec précaution. La comparaison avec une année atypique s'avérant souvent hasardeuse, il convient de rapprocher les informations récentes avec celles de l'année 2019.

Par ailleurs, tout n'est pas aussi harmonieux dans cet ensemble, et quelques secteurs subissent toujours les contraintes. notamment l'hébergement restauration durement impactés par des mesures contraignantes.

En confrontant les valeurs conjoncturelles du deuxième trimestre à leurs niveaux passés, nous obtenons une révision à la hausse de notre prévision de croissance économique réunionnaise. Celle-ci se porterait à +4,5% en 2021, après -4,2% l'année précédente. Pour rappel, l'INSEE envisage toujours une hausse de +6% du PIB français, après un repli de -8% en 2020.



Sources: INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

La consommation accélère

Notre modélisation a également permis de réévaluer l'évolution de la consommation finale à +6,4%. L'épargne et le revenu disponible des ménages, conjugués à une inflation encore maîtrisée et aux restrictions de déplacements à l'extérieur du territoire, devraient soutenir ce rythme.

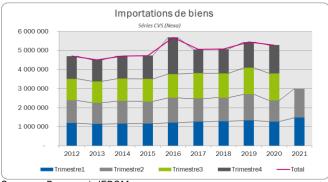
A fin juin 2021, les crédits à la consommation des ménages ont atteint 2 530 M€, soit +6,5% en rythme annuel par rapport à 2020 et +9,6% par rapport au montant du second trimestre 2019.



Source : IEDOM

L'import et l'export accroissent la tendance du commerce extérieur

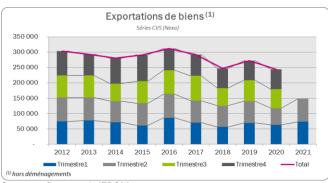
* A compter du premier trimestre 2021, nos séries trimestrielles ne sont plus détaillées par secteur. Les Douanes appliquent strictement le principe du secret statistique et restreignent le partage de leurs données sur le commerce extérieur des DOM.



Sources: Douanes*, IEDOM

Avec 1 540 M€ (en valeur brute) de biens importés au second trimestre, ceux-ci augmentent de 2% par rapport au trimestre précédent, en tenant compte des variations saisonnières. En comparaison au deuxième trimestre 2019, la dynamique est confirmée par une progression de +10,1%!

Parmi ces importations, celles de biens d'équipement hors avions sont en hausse de 13% en rythme trimestriel, atteignant un niveau de 437 M€. Les importations relatives aux biens intermédiaires (163,1 M€) et aux biens courants (339,1 M€) rebondissent respectivement de 8% et de 5%.



Sources: Douanes*, IEDOM

Dans l'autre sens, 66,4 M€ de biens ont été exportés au deuxième trimestre 2021, contre 61,7 M€ sur la même période en 2019, soit un accroissement de 7,6%. Les exportations augmentent également à court terme, avec une variation trimestrielle de 3,4% observée sur la série corrigée de la saisonnalité.

L'emploi salarié en dynamique constante

La crise sanitaire ne semble pas affecter les recrutements et les emplois salariés. Le déploiement du chômage partiel et du télétravail a permis de contenir les mesures de restrictions et de réduire les effets négatifs sur le nombre de salariés au deuxième trimestre 2020.

Ces derniers comptaient un total de 272 500 effectifs, soit 4,9% de plus qu'au deuxième trimestre 2020 pour l'ensemble des secteurs. Cette augmentation des emplois en rythme annuel est un prolongement de la dynamique observée depuis le début de l'année 2019.

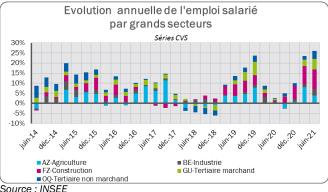
Concernant l'activité du secteur marchand, celui-ci a continué d'embaucher au deuxième trimestre, avec 1,6% d'effectifs de plus qu'en première période, comptabilisant ainsi près de 168 700 salariés. En hausse continue depuis maintenant 12 consécutifs, les effectifs salariés marchands sont 6.3% plus nombreux qu'au même trimestre de l'année précédente, et leur cumul annuel est 3,3% plus élevé.



Source : ACOSS

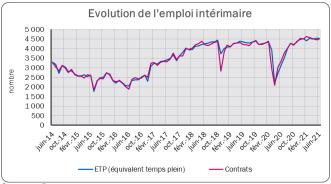
Le secteur ayant le plus recruté par rapport au deuxième trimestre 2020 est celui de la construction (+9,7% d'emplois salariés). Dans le tertiaire, les secteurs marchand et non marchand comptent respectivement 5,4% et 4% de salariés en plus.

Malgré un glissement trimestriel négatif (-3%), l'agriculture emploie 3,8% de salariés de plus par rapport à la même période de l'année précédente. Enfin, le nombre d'emplois salariés est en hausse également dans l'industrie: +3,2% en rythme annuel.



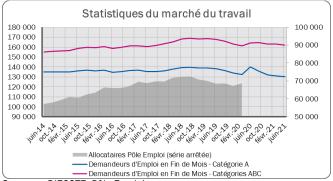
Source: INSEE

L'emploi intérimaire se stabilise à un niveau élevé au deuxième trimestre. 4 484 contrats ont été signés, ce qui représente une baisse trimestrielle de -1,9%, mais un accroissement de 5% par rapport à juin 2019.



Source : Dares

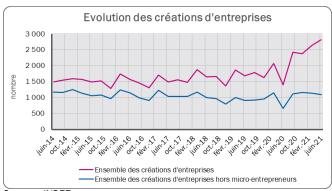
Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois décroît lentement au deuxième trimestre. La catégorie A avec 132 260 demandeurs d'emploi perd -0,7% par rapport au trimestre précédent. Cela représente une baisse non négligeable de -7% en rythme annuel. Egalement en très légère baisse trimestrielle, la catégorie ABC, à **162 160 demandeurs**, atteste d'un glissement annuel de -1,2%.



Sources : DIECCTE, Pôle Emploi

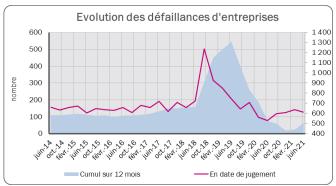
Les micro-entrepreneurs « boostent » les créations d'entreprises

Avec 2 817 créations sur la période, les porteurs de projets sont plus nombreux qu'au premier trimestre 2021, principalement tirés par les micro-entrepreneurs. Cette typologie correspondant à des personnes souhaitant créer leur propre emploi alimente davantage les nouvelles entreprises qui augmentent de 15,1% en rythme trimestriel. En revanche, les créations hors statut micro-entrepreneurs sont en recul de -3,9%.



Source : INSEE

Pendant que le nombre d'entreprises continue de croître, les défaillances sont en déclin avec un glissement trimestriel de -10,6%. Au total, 127 entreprises ont fait faillite au deuxième trimestre 2021.



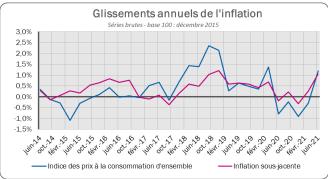
Source : INSEE

Le pouvoir d'achat des ménages s'amenuise sous l'effet de l'inflation

Au deuxième trimestre, l'indice général des prix à la consommation s'accroît de 1,2% par rapport à la même période de l'année 2019. A +1%, le glissement trimestriel est lui aussi positif, pour la deuxième fois consécutive après une inflation de 0,8% au premier trimestre.

Sont principalement en cause, les tarifs dans les services de transports (notamment aériens) qui s'intensifient de 2,5%, les prix de l'énergie qui augmentent de 4,4%, mais aussi un renchérissement sensible des prix des produits frais (+13% après +8,1% au premier trimestre).

Par ailleurs, l'inflation sous-jacente qui s'est accrue de 1,1% par rapport au deuxième trimestre 2019 vient appuyer l'hypothèse d'une hausse des prix à court terme.



Source : INSEE - calculs Nexa

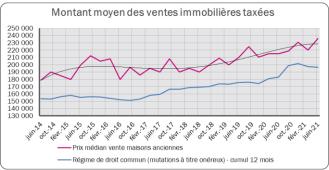
Avec une inflation plus marquée ce trimestre et un salaire moyen par tête qui stagne par rapport à 2019, le pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand s'est dégradé au deuxième trimestre, reculant de -0.9%.



Sources: ACOSS, INSEE - calculs Nexa

Le marché immobilier très actif depuis le début de la pandémie reste sur une tendance haussière. Les ménages recherchant toujours une valeur refuge en période de crise. La tension sur les prix du neuf a été contenue à un niveau moyen de 197 000 €, en léger retrait de -0,5% par rapport au premier trimestre, mais à 7,3% de plus qu'au second trimestre 2020.

A l'avenir, les conditions d'emprunts bancaires plus restrictives pour les ménages pourraient avoir un effet modérateur sur les transactions.

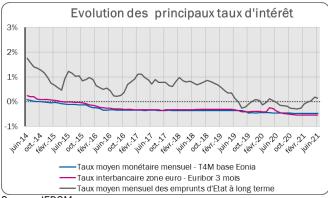


Sources: CGEDD-MEDOC, Notaires

En revanche, les inquiétudes se font grandissantes sur les prix à La Réunion pour le court-moyen terme en raison d'un renchérissement des tarifs de fret maritime. L'indice (base 100 en 2015) calculé au niveau national à 151,9 au second trimestre 2021 par le Ministère du développement durable (S0eS) a pris 48 points d'augmentation en une année.

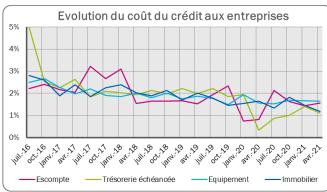
Les conditions financières restent attractives pour les investisseurs

Au deuxième trimestre, les taux interbancaires de la BCE se maintiennent à leur niveau du trimestre précédent, avec des moyennes mensuelles de l'EONIA et de l'EURIBOR à 3 mois respectivement égales à -0,480% et -0,540%. Le taux des emprunts d'Etat à long terme atteint quant à lui une valeur opposée à sa précédente, passant de -0,123% à 0,123%.



Source: IEDOM

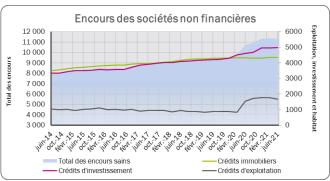
Au niveau local, les taux d'intérêt bancaires proposés aux entreprises pour les crédits de trésorerie échéancée et les prêts immobiliers reculent tous deux de -0,29% en rythme trimestriel, tandis que le coût de l'escompte atteste d'un léger rebond.



Source: IEDOM

Ces conditions favorables n'ont pour le moment que peu de nouveaux effets sur l'encours des crédits d'investissement des entreprises. Celles-ci ont déjà bénéficié des prêts garantis par l'Etat (PGE) à hauteur de 1 100 M€, abondant les encours sains depuis la seconde moitié de l'année 2020.

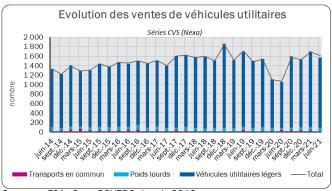
Au regard de la baisse trimestrielle des encours d'exploitation à -5,4% correspondant à -95 M€, certaines entreprises ont déjà commencé à solder leur PGE, remboursable dès la première année et jusqu'à 6 ans maximum.



Source : IEDOM

Les ventes générales de véhicules utilitaires sont en légère baisse au deuxième trimestre (-4,7%). Les quantités de nouvelles immatriculations neuves de véhicules de transports en commun et de véhicules légers diminuent respectivement de -77,8% et -6,7% en rythme trimestriel. Du côté des poids lourds en revanche, les ventes s'accroissent de 15,2%.

Ces résultats se situent dans la lignée de ceux de l'année 2019: les ventes du premier semestre dépassent de 2,3% celles de la même période 2 ans auparavant.



Sources : FCA - Soes RSVERO depuis 2012

Des tendances sectorielles divergentes

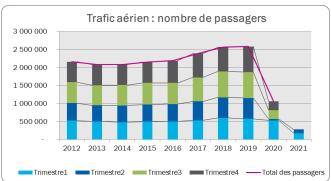
Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

Les transports aériens en difficulté vs un trafic maritime en hausse mais fragilisé

Un total de 101 876 PAX a été enregistré à l'aéroport de Roland Garros au deuxième trimestre 2021 contre 176 629 le trimestre précédent. Le glissement trimestriel sur la série corrigée des variations saisonnières est de -6,4%, néanmoins amorti par une demande stimulée au mois de juin avec l'anticipation des vacances scolaires et l'allègement des restrictions pour les voyageurs vaccinés.

Les liaisons avec les pays étrangers restent closes. La France métropolitaine est à l'origine de 86,2% des échanges de passagers, et le reste des vols ne concerne pratiquement que Mayotte (13,2%).

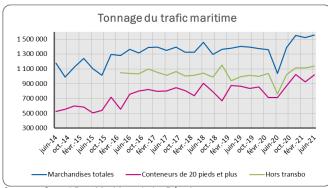
Avec toujours moins d'affluence dans les aéroports, la clientèle des compagnies aériennes continue d'en pâtir. Le nombre de passagers chez Air France (40,4% de part de marché), Air Austral (31,2%), Corsair (14,1%) et French Bee (13,9%) ont respectivement chuté de -32,3%, -42,5%, -42,6% et -60,4%.



Sources : Aéroports Roland Garros et Pierrefonds

Au deuxième trimestre, le rebond de 2,3% observé dans le tonnage du **trafic maritime** vient compenser la baisse du précédent trimestre, portant le tonnage total de marchandises transportées à 1556 MT. Il s'agit d'une progression de 10,8% par rapport au même trimestre de l'année 2019.

Cependant, les répercussions du blocage du Canal de Suez survenu en mars se font sentir au début du deuxième trimestre. Les conteneurs accumulés sur les quais congestionnent la circulation des navires dans l'enceinte portuaire, encombrent l'espace de stockage et contraignent momentanément l'activité. Le trafic de conteneurs EVP (pleins et vides) s'en retrouve ralenti, avec des glissements mensuels de -17,5% en avril, -2,6% en mai et -6,2% en juin. Autres conséquences, des ruptures de stock surviennent dans différents commerces de l'île.

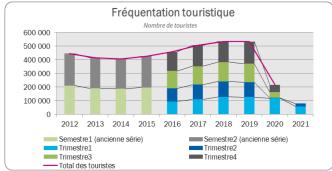


Source : Grand Port Maritime de La Réunion

La clientèle locale peine à compenser la venue des touristes non-résidents

Dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid-19, les restrictions sanitaires visant à limiter la circulation des personnes localement et les mesures encadrant les voyages entrant et sortant du département ont encore affecté le secteur touristique.

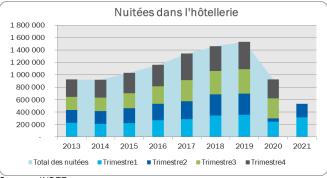
Selon l'IRT, la fréquentation est tombée à 21 040 touristes non-résidents au second trimestre, soit -64% par rapport au trimestre précédent. En cumul, sur le premier semestre 2021, ce sont moins de 80 000 touristes qui sont venus visiter notre île, soit -34% comparé aux 6 premiers mois de 2020.



Sources : INSEE, enquête IRT/MTA

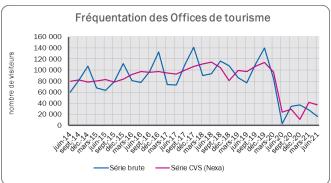
Avec la fermeture des restaurants au début du mois d'avril (réouverture des terrasses le 19 mai et réouverture complète le 16 juin), les hôtels ont décidé d'adapter leurs plannings d'ouverture, ou de réduire le nombre de chambres proposées. Quelques établissements ont opté pour la fermeture temporaire de leurs portes, le temps que la restauration ait la permission de rouvrir.

En ce qui concerne l'hébergement hôtelier, la clientèle locale subissant les mêmes contraintes que les touristes extérieurs, le nombre de nuits passées dans les hôtels a diminué sans surprise. Les professionnels enregistrent un recul d'un tiers par rapport au précédent trimestre, passant de près de 317 900 nuitées à 213 220. Comparée au second trimestre 2019, la baisse atteint -38%.



Source: INSEE

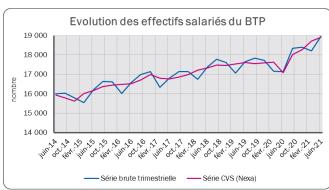
L'évolution des visites au sein des offices de tourisme suit la tendance négative du secteur. Affichant un glissement trimestriel de -11,7% sur la série désaisonnalisée, leur fréquentation s'établit ainsi à 16 059 visites au deuxième trimestre.



Source : Fédération réunionnaise du tourisme

Les embauches au plus haut dans le BTP

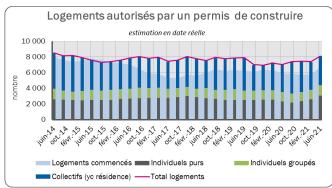
Répondant à une activité soutenue, les effectifs du BTP se sont renforcés au deuxième trimestre, atteignant 18 965 salariés, un plus haut depuis 11 ans. En isolant les variations saisonnières, leur nombre augmente de 11% en rythme annuel.



Source: CCP BTP

Le bâtiment semble tirer le secteur grâce à une forte dynamique dans le logement. Sur ce segment, les déclarations d'ouverture de chantier se sont accrues de 13,8% en un an, avec 6 750 mises en chantier.

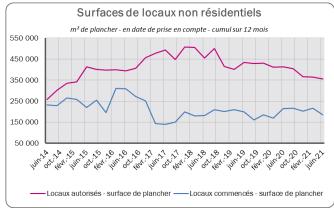
L'avenir semble aussi prometteur au regard du nombre de permis de construire. En cumul sur 12 mois, 9% de plus ont été autorisés au deuxième trimestre par rapport au premier. Ainsi 8 140 logements ont été accordés entre juillet 2020 et juin 2021: 3 067 logements individuels purs (+18%), 1 367 logements individuels groupés (+11%) et 3 700 logements collectifs (+6%).



Source: CGEDD - SoeS-Sit@del2

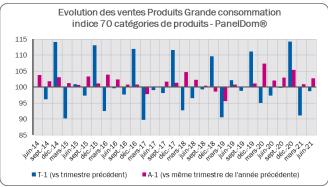
En revanche, du côté des locaux non résidentiels, un cumul annuel de 185 189 m² de locaux mis en chantier est observé au deuxième trimestre 2021, à savoir près de 30 700 m² de moins qu'au premier trimestre. Cela représente un déclin de -13,8% par rapport à la même période de l'année passée.

En outre, le cumul sur 12 mois des surfaces de locaux autorisés est en baisse ce trimestre par rapport au deuxième trimestre 2020, passant de 413 456 à 355 516 m² (-14%). L'évolution trimestrielle est elle aussi négative : on relève plus de 9 200 m² de locaux autorisés en moins par rapport au cumul observé au trimestre précédent.



Source : CGEDD - SoeS-Sit@del2

Le commerce consolidé par l'alimentaire

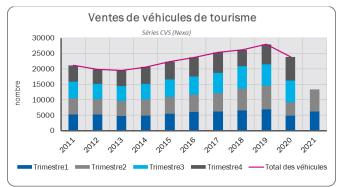


Source : IPSOS

Malgré la fermeture des commerces dans les grandes surfaces d'au moins 10 000 m² entre avril et mai, les clients réunionnais ont maintenu leurs achats de produits essentiels. En dépit d'un recul trimestriel, sur le long terme, la consommation s'accélère même avec un glissement annuel de +2,7 points, après une évolution de +2,1 points au deuxième trimestre 2020.

Cette orientation des dépenses vers l'alimentaire est confirmé par la fréquentation des grandes et moyennes surfaces alimentaires dont l'indice remonte de 2,42 points et compense la baisse du trimestre précédent. Le solde d'opinion reste stable par rapport à sa valeur de la même période de l'année 2019.

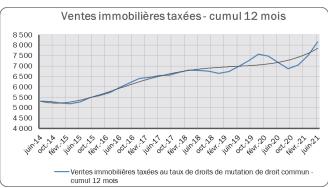
Indicateur symbolique de la consommation, les ventes de véhicules de tourisme accélèrent au deuxième trimestre. 7 081 véhicules ont été vendus, soit 16,8% de plus qu'au trimestre précédent si l'on supprime les variations saisonnières. Les ventes de véhicules de tourisme sont en revanche en recul de -4,6% par rapport au même trimestre de l'année 2019.



Sources: SICR-FCA, Soes-RSVERO

Un marché immobilier très actif

L'immobilier se positionne en valeur refuge en cette période d'incertitudes économiques et sanitaires. Toujours sur une pente ascendante (+8,8% en annuel), le cumul sur 12 mois des ventes immobilières taxées atteint 8 155 opérations, la plus haute valeur jusqu'à présent recensée pour les ventes de logements anciens.

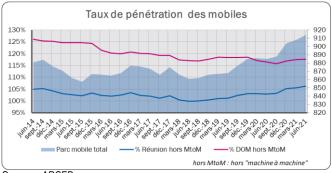


Source: CGEDD-MEDOC

Les services de télécommunication en bonne progression

Sur le marché de la téléphonie mobile au second trimestre 2021, 914 000 cartes SIM sont actives, tandis que le parc total d'appareils mobiles est toujours en expansion (+0,7%).

En hausse de 0,7 point, le taux de pénétration des mobiles s'élève désormais à 106,3% à La Réunion.



Source : ARCEP

Les évènements marquants récents

Avril

Secteur public

Les services de la DIECCTE et de la DCS fusionnent pour former la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS). Ce nouvel organisme décentralisé intervient en liaison avec tous les types d'acteurs, les personnes morales (entreprises, associations,...), les salariés, les demandeurs d'emploi et les consommateurs. La DEETS conserve et regroupe toutes les missions des deux anciennes directions.

Economie

Dans le cadre du plan France Relance, l'Etat investit 2,7 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments. A La Réunion, ce sont 20 M€ qui sont ainsi alloués à la réhabilitation énergétique et technique de trois bâtiments publics du parc de la Providence dans la commune de Saint-Denis.

Ce projet permettra de réduire le recours à la climatisation d'une part et d'intégrer de nouveaux services administratifs tels que la DEAL, la DEETS, l'OFB et le Parc national de La Réunion d'autre part.

Innovation

Soutenu par le TCO, France Active et Eaux de La Possession, l'Incubateur engagé pour La Réunion de demain (IERD) a dévoilé ses trois lauréats pour l'édition 2021 « Gestion durable de l'eau et préservation de la biodiversité » : Bee Run Apiculture, Po-po-woo et Filets nasse de déchets. Cet accompagnement vise à favoriser les collaborations entre institutions, entreprises, entrepreneurs engagés et acteurs de l'innovation dans le cadre d'un appel à projets pour la protection de l'environnement.

Mai

Santé & technologie

Le service de radiothérapie du CHU Sud fait l'acquisition d'un appareil de traitement du cancer: l'Halcyon. Cet appareil doté d'une extrême précision permet de procurer des soins de meilleure qualité aux patients et de diminuer l'attente entre le diagnostic et le traitement. En effet, plus rapide que les méthodes traditionnelles, il est désormais possible de prendre en charge 6 patients par heure, contre 4 auparavant.

Université

Les élections pour la présidence de l'Université de La Réunion ont permis à **Frédéric Miranville** d'être réélu pour un nouveau mandat de 4 ans. Ce résultat intervient après 2 recours introduits contre un premier vote en décembre 2020 et un arbitrage du tribunal administratif de Saint-Denis.

Finances

Le groupe Antenne Réunion s'est associé à la société Paymont pour proposer la première carte bancaire réunionnaise: Rodcash. Dans le cadre d'une diversification de ses activités, le groupe propose un service bancaire simplifié, et un système de rémunération type cashback de 7% en moyenne sur les paiements.

Education

Après une préparation de plusieurs semaines, une classe de CM2 de l'école du Centre à Saint-Leu a pu communiquer avec Thomas Pesquet, en direct de l'ISS. L'échange consistait à poser 20 questions à l'astronaute en moins de 10 minutes. L'occasion pour les enfants de mieux comprendre le travail d'astronaute et d'éveiller leur curiosité sur les missions dans l'espace.

Juin

Solidarité internationale

Le Département et Port Réunion ont signé une convention pour le développement de la zone arrière portuaire. La Collectivité a mis à disposition du Grand port maritime 15 hectares de terrain. La société portuaire dispose maintenant de 88 hectares, sur lesquels peuvent encore être créés 1 800 emplois. Cette convention prévoit deux axes de valorisation : la mise à disposition à long terme d'une partie de la Zone d'Action Prioritaire (ZAP) et la création d'une instance de coordination associant les collectivités et acteurs économiques pour préserver le potentiel économique.

Politique

Les citoyens français inscrits sur les listes électorales étaient appelés aux urnes dans le cadre des élections régionales. A La Réunion, Huguette Bello a été élue présidente de région. Sa liste a obtenu 51,85% des voix, contre 48,15% pour celle conduite par le président sortant Didier Robert. La Réunion et la Guyane sont les seules régions qui changent de camp politique à l'issue des élections régionales françaises 2021.

Société

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la dengue et du chikungunya, l'IRD (Institut de recherche pour le développement) a installé le premier insectarium de France à Sainte-Clotilde au sein du CYROI. Il a pour vocation d'élever puis de stériliser entre 150 000 et 200 000 moustiques mâles via rayons X chaque semaine, et de les relâcher dans la nature. Responsable de ces maladies, seul le moustique tigre est concerné par la technique de l'insecte stérile (TIS).

Bilan des mesures Covid 19 à La Réunion

Bilan des mesures d'aides aux entreprises réunionnaises (valeurs à fin juin 2021)

Face à la crise sanitaire du COVID-19 intervenue depuis mars, Nexa a publié une synthèse de toutes les mesures exceptionnelles destinées à accompagner les entreprises dans cette période.

Au 31 décembre 2018, La Réunion comptait plus de 67 446 établissements, représentant 1,2% des établissements français. Sur la base de ce constat et au regard des chiffres des différentes régions de France, le territoire a sollicité relativement moins de soutien, à l'exception du Fonds de solidarité national, reflétant un impact moindre de la pandémie au niveau local.

Pour rappel, les mesures mises en place en mars par l'Etat et la Région sont destinées essentiellement à :

- Faire face à des difficultés de paiement des impôts et/ou des cotisations :
- Faire face à un besoin de trésorerie ;
- Solliciter une aide ou un prêt pour faire face à la crise sanitaire :
- Faire face à un conflit client, fournisseur ou bancaire.

Au total, à la date du 1º juillet 2021, les entreprises réunionnaises comptaient encore sur un volume cumulé d'au moins 1 454 M€ d'aides exceptionnelles.

	Demandes	Volume
Fonds de solidarité national v1	99 557	194 939 999 €
Fonds de solidarité national v2	646	2 686 578 €
Aide CPSTI RCI	10 017	7 741 117 €
Prêt garanti par l'Etat	7 397	1 122 641 522 €
Report d'échéances fiscales	910	24 015 216 €
Report d'échéances sociales	39 989	101 774 584 €
		1 453 799 016 €
Salariés en activité partielle	60 940	238 445 100 €

Sources : MEFR, URSSAF, Dares

Les fonds de solidarité national, volets 1 et 2

Première mesure mise en place pour accompagner les entreprises lors du confinement, le volet 1 du FSN consiste en une aide nationale défiscalisée de 1 500 € par entreprise. Dans l'île, près de 100 000 demandes ont été enregistrées pour 194,9 M€, soit 0,7% du montant national.

Les principaux secteurs représentés sont le commerce, l'hébergement-restauration, la construction, la santé et l'action sociale. Les entrepreneurs individuels et les structures de moins de 5 salariés sont les plus représentés dans la typologie des bénéficiaires.

Cette mesure a été complétée par le Fonds de solidarité national volet 2, décliné au niveau régional. A La Réunion, ce dernier a permis d'attribuer une enveloppe totale de **2,69 M€** à 646 entreprises.

■ L'aide CPSTI RCI COVID-19

Le dispositif émanant du Conseil pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (CPSTI) a attribué une aide défiscalisée plafonnée à 1 250 €. Elle a été versée aux artisans/commerçants et leurs conjoints collaborateurs relevant du régime complémentaire des indépendants (RCI), à hauteur de 7,74 M€.

Ont principalement été concernés le commerce, la construction, l'industrie manufacturière et l'hébergement/restauration.

Les reports d'échéances sociales et fiscales

Face aux difficultés de trésorerie, l'URSSAF a accordé localement 101,77 M€ de reports d'échéances sociales dues à fin décembre 2020 par encore près de 40 000 établissements. Sont notamment bénéficiaires les services marchands, le commerce non alimentaire et la construction.

Du côté des échéances fiscales, les demandes de report ont été validées par la DRFiP à fin juin 2021 à hauteur de **24,02 M€** pour 910 entreprises, avec un montant moyen de 26 390 €.

Les prêts garantis par l'Etat (PGE)

Depuis avril 2020, les banques réunionnaises ont octroyé un montant total de **1 123 M€** sous la forme d'un PGE à 7 397 entreprises locales, pour un prêt moyen de 151 770 €.

Sollicitée en grande partie par le commerce (34% du montant), la mesure a été également demandée par les activités spécialisées et techniques, le transport, la construction, l'industrie et l'hébergement restauration.

L'activité partielle

Afin de prendre en charge les placements en chômage partiel des salariés, l'Etat a indemnisé l'employeur à hauteur de 75% (et jusqu'à 100% sous conditions) de la rémunération brute des salariés.

Dans l'île, la DARES a recensé 60 940 demandes depuis mars 2020, relatif à 333 645 salariés, ce qui représente un montant d'indemnisation de 238,4 M€.

Les services (activités scientifiques et techniques, administrations...), le commerce et la réparation, l'hébergement et la restauration sont les secteurs qui ont le plus sollicité cette mesure.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

Pour en savoir plus : http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer

Nexstat - Open Data La Réunion

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régional, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Observatoire Régional de l'Economie

Directeur de la publication : Gaston BIGEY Rédaction : Frédéric LORION, Vincent LEBEAU Contribution : Rekha GRIMOIRE

Conception et édition : Nexa - Contact : observatoire@nexa.re







Le programme d'actions 2021 est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.